



Echt, 10-02-2026  
Projustitia Rwanda  
Pepinusbrug 2  
6102 RJ Echt  
Pays-Bas

Tel : +31 865970 828  
[rugojean@hotmail.com](mailto:rugojean@hotmail.com)

## **Un message adressé à CNN, BBC, RFI, RTBF et TV5**

### **Le rôle de la propagande médiatique pour annihiler la vérité sur le génocide rwandais.**

**Ce message vous est transmis par Projustitia Rwanda, au nom des peuples des pays de la région des grands lacs d'Afrique et du Rwanda en particulier.**

La propagande médiatique a annihilé la vérité sur le génocide rwandais et elle a ouvert une porte à l'impunité durable sur les crimes du FPR. Ce dernier s'est illustré pour être à l'origine et la pérennisations des violences dans la région des pays des grands lacs d'Afrique.

La propagande et l'impunité agissent comme des forces appariées de déstabilisations, souvent employées par le régime autoritaire et sanguinaire de Paul Kagame pour contrôler la population et dissimuler ses propres crimes. Elles érodent l'état de droit, manipulent l'opinion publique et empêchent la justice pour les victimes, créant ainsi un climat d'insécurité, de terreur et d'abus de pouvoir. Les peuples de la région des pays des grands lacs d'Afrique sont fatigués de l'injustice, ils n'attendent qu'une chose : la paix et la fin de l'impunité. Le FPR a pris le pouvoir dans le sang et la violence. C'est par la complicité de l'ONU, la volonté de l'administration Clinton que le FPR s'est vu attribué le pouvoir au Rwanda en 1994. Cela a donc été un fait politique à la place d'un consensus national.

Ce génocide rwandais a alors été transformé en génocide tutsi en 2018. Cela s'observe en effet dans une lettre de mise au point que les Etats Unis d'Amérique ont rédigée mettant en garde contre le changement du génocide rwandais en génocide Tutsi : « Les États Unis d'Amérique craignent que les modifications apportées au texte - à compter de 2018 et prolongées aujourd'hui - ne limitent la portée de la résolution qu'au génocide contre les Tutsis au Rwanda et ne parviennent pas à saisir pleinement l'ampleur des violences commises contre d'autres groupes. De nombreux Hutus et d'autres personnes ont également été tués pendant le génocide, notamment ceux assassinés pour leur opposition aux atrocités commises. Ne pas honorer et commémorer ces victimes donne une image incomplète de cette partie sombre de l'histoire du Rwanda.»<sup>\*1</sup>

Le génocide rwandais est l'issue de la propagande médiatique et méthodique, s'appuyant sur le chiffre arbitraire de victimes sans aucune référence apparente de 800.000 à 1.000.000 victimes et nous dicte que la majorité sont des Tutsis ! Un chiffre mis en question puisque



seulement 590.900 Tutsi étaient inscrits au recensement de la population de l'ONAPO\*<sup>2</sup>. Et d'ailleurs, l'enquête de Ibuka de décembre 1994 montre 280.000 victimes tutsis\*<sup>3</sup>. Le nombre total connu est de 2.649.038 de morts\*<sup>4</sup> exclus ceux de la RD Congo et d'ailleurs qu'on estime 4.000.000 de victimes Hutu et Twa. La majorité de victimes est noyée, oubliée et omise par volonté et mensonge politique, le moyen efficace utilisé par le planificateur pour désorienter l'opinion. Les grands médias de ce monde : la CNN, la BBC, la RFI et la TV5 ... se sont emparés des massacres terribles déclenchés automatiquement après l'abattage de l'avion présidentiel du président rwandais Juvénal Habyarimana et ont annoncé le génocide sans une base de référence et ainsi ont-ils influencé la suite des événements. La guerre qui est proclamée de génocide mais alors imputée à une seule communauté : (- hutu) sans tenir compte de tous les acteurs (50.000 interahamwe, 39.000 infiltrés du FPR). A ce point l'implication de la communauté internationale a été évidente dans la guerre rwandaise, dès lors la communauté internationale a pris le parti de la politique du FPR telle que la répandent ses médias en utilisant l'opinion qui est différente de la vérité basée sur les enquêtes et les recherches sérieuses. Si on admet que ceux qui ont perpétré les massacres sont à 50% hutus et à 50% tutsis, le nombre des victimes étant de 280.000 Tutsis et 4.000.000 Hutus, alors le terme de génocide tutsi serait biaisé et faux car celui qui a déclenché le génocide rwandais est en même temps son planificateur\*<sup>5</sup> et il doit donc être tenu responsable et mis devant ses responsabilités. Comme les auteurs de ces violences du camp du FPR jouissent depuis très longtemps déjà de l'impunité de la communauté internationale, ils n'ont pas été présentés devant la justice comme cela a été le cas des auteurs de ces violences venus du camps des hutu.

Depuis la prise du pouvoir à Kigali en juillet 1994 par les troupes rebelles du FPR Paul Kagame est de facto le vrai président rwandais même s'il s'était attribué, au départ, une place de vice-président (celui (Bizimungu Pasteur) qui fut président de 19 juillet 1994 au 23 mars 2000), était de façade. Selon l'interview de Kizehe Raphael Verdumm Umunyamulenge, sur Africa TV du Prof. Rutikanga\*<sup>6</sup>. Dans son plan initial, la prise du pouvoir à Kigali par le FPR était la création de la République du Kivu et l'édification d'un grand empire hima-tilotique d'Afrique, ce projet avait été planifié bien avant 1990\*<sup>7</sup> ; raison principale de l'exportation de la guerre de conquête et de domination, sans tenir compte des conséquences humaines catastrophiques qui s'en suivent. Depuis l'Uganda, l'envahissement du Rwanda le 1er octobre 1990 jusqu'à ce jour en de l'année 2026, les crimes commis par les criminels tutsis n'ont jamais été poursuivis en justice et ils ne s'inquiètent de rien. L'infiltration des militaires du FPR et les recrutements sont reconnus par le Général Dallaire et le Colonel Luc Marchal. Les chiffres avancés par le lieutenant Nees, Madame Alison Des Forges et Abdul Ruzibiza varient entre 4000 et 10000 hommes. Tandis que Tite Rutaremara un cadre très influent du FPR\*<sup>8</sup> parle de 5 personnes par cellule. Dans l'ensemble, ils estimaient à 5 x 7800 cellules soit 39 000 personnes sur tout le territoire du Rwanda appartenant à tous les partis politiques : MDR, MRND, PL, PSD, les jeunes du PL inkotanyi et TIP : Tutsi International Power. Etc. Paul Kagame et sa



rébellion ont donc pris le pouvoir dans la violence, le sang et les pleurs ; le comble de malheur est que tous ces informations étaient cachées de leurs supérieurs de l'ONU. Ces informations auraient pu jouer un rôle très important dans les jugements du Tribunal Pénal International pour le Rwanda. Ce fut un des éléments importants manquant qui a faussé la voie vers la vérité et la réconciliation des Rwandais, car le jugement biaisé d'une seule communauté rwandaise a abouti à l'impunité pérenne dans le temps et dans l'espace.

Paul Kagame a réussi à obtenir un génocide politique d'où il a tiré sa légitimité et il en a utilisé pour opprimer son peuple depuis 31 ans bientôt. Ce génocide n'est pas un consensus national, c'est un fait politique. Le génocide de 100 jours, depuis que le FPR a introduit l'idéologie du génocide et sa loi protectrice n° 81/2013 du 09/11/2013<sup>\*9</sup>, il est devenu **le génocide biologique** car tout hutu (bantou) porterait le gène du génocide dans son sang. Paul Kagame utilise un instrument fabriqué, durable et bien étudié pour stigmatiser, faire peur à la communauté hutue : ce génocide biologique ou le génocide tutsi et l'idéologie du génocide n'apparaissent nulle part ailleurs dans les négociations de paix d'Arusha qui ont duré quatre ans. La théorie du génocide tutsi ou l'idéologie du génocide a été inventée pour justifier que le génocide a commencé le 1<sup>er</sup> octobre 1990, pour dire que Paul Kagame et le FPR veulent tout simplement protéger ses criminels, en même temps leurs propres crimes en se plaçant du côté des victimes du 1<sup>er</sup> octobre 1990 au 31 décembre 1994.

Kagame est un grand manipulateur pour se laver des crimes et agressions à répétition dans les pays de la région des grands lacs. Il utilise des stratégies psychologiques pour influencer autrui à son avantage personnel, souvent de manière malhonnête, en créant de la confusion, de la culpabilisation ou en déformant la réalité, avec des traits de personnalité narcissiques. Au premier plan, le manipulateur Paul Kagame se reconnaît par des tactiques telles que le report de responsabilités, la communication floue, le dénigrement subi, le chantage déguisé et le déplacement en victime pour obtenir un contrôle. Président Yoweri Kaguta Museveni maître et son élève Paul Kagame oublient qu'ils sont les vrais planificateurs du génocide rwandais<sup>\*10</sup>. Dans une émission télévisée, le correspondant Barore de Radio Rwanda donne l'interview à Tito Rutaremara, qui raconte son récit, je cite : " Nous préparions une guerre, nous les avons infiltrés, nous avons envoyé plus de 149 cellules rien qu'à Kigali. Au Rwanda, nous travaillions en secret absolu. Nous avons envoyé 100, 200, 300 à ceux qui étaient aux camps, et aux cellules administratives, nous y avons envoyé 5 personnes par 5 personnes dans chaque cellule<sup>\*11</sup>. La suite de détail sur l'infiltration peut être trouvée dans Le Génocide rwandais : comprendre ses méandres et ses metastases.<sup>\*12</sup>

Depuis le 13 juillet 2007, le gouvernement du FPR au Rwanda a pris l'initiative de changer la toponymie des entités administratives pour cacher à la population rwandaises et à la communauté internationale la vérité sur les lieux de ses massacres contre les hutu. Ainsi est-il arrivé à faire disparaître les lieux bien connus de ses massacres, occuper les terres des populations disparues ou déplacées, pouvoir manipuler les statistiques de la population sans être découvert et d'une façon plus ou moins légale<sup>\*13</sup>. Depuis lors, il opère des expropriations systématiques sans indemnisation et réalise de traques mortelles des





expropriés rescapé de ses tueries, une injustice sans nom et un projet macabre pour exterminer les hutu et occuper leurs terres.

Le Président Paul Kagame déforme la réalité : il nie les évidences, minimise vos sentiments et remet en question votre jugement. L'exemple récent est l'interview de la télévision CNN international réalisée par M. Larry Madowo à Paul Kagame du 3 février 202. ... Ce journaliste lui demande s'il peut confirmer que les forces rwandaises RDF sont sur le sol congolais ? Kagame jure en disant qu'il en savait rien. Quelques jours plus tard sur plusieurs chaînes de TV et de radio au Rwanda, il a déclaré : « Je ne vous donnerai pas Goma, Kivu et Bukavu, ils sont entre mes mains ». Y a-t-il d'autres preuves attendues ? En bref, les annonces répétées faites par un congolais, Corneille Nangaa et celles du M23 signifient elles aussi qu'elles sont préparées à Kigali !

La propagande médiatique pour annihiler la vérité sur le nombre de victimes du génocide commence à Kigali sur les mémoriaux de celui-ci. A Kigali, les mémoriaux du génocide recensent plus de 300.000 morts alors que la ville ne comptait que 268.200 habitants, toutes les populations confondues en 1994 dont 40.070 Tutsis. Une incohérence flagrante et évidente qui montre que l'appellation "génocide tutsi" et la négation du génocide Hutu et Twa sont en réalité des contre-vérité. Ces sites du génocide contiennent moins de Tutsi que plus de hutu (280,000 Tutsi contre 4,000,000 Hutu). Rappelons que l'enquête de Ibuka montre 280,000 victimes tutsi\*<sup>14</sup> sur tout le territoire rwandais. Les vrais victimes du génocide : les tutsis de l'intérieur, les hutu et les twa devaient être les premiers bénéficiaires des aides financières et politiques, ils ont été apparemment écartés ou négligés.

Le gouvernement rwandais dirigé par le FPR a voulu maximisé les acquis politiques et les intérêts économiques de ce génocide rwandais changé en génocide tutsi, il a aveuglement opéré ce changement sans tenir compte des remarques faites par plusieurs Etats membres de l'ONU dont les Etats Unis, la Grande Bretagne et le Japon \*<sup>15</sup> ... En lieu et place, il a voulu consolider la politique communautaire, ségrégationniste et les lois xénophobes, il a mis sur place : - Le ministère qui englobe toutes les associations de la communauté Tutsi sans exception à savoir: IBUKA, FARG, Agahozo, AVEGA, AERG, GAERG ... ; les associations des communautés Hutu et Twa n'ayant pas été admis dans ce ministère, heureusement ou malheureusement elles n'existent pas à l'intérieur du pays. Le pouvoir établit des lois pour consolider le génocide et les fonds pour financer les avantages et acquis du génocide et l'idéologie du génocide ainsi que les guerres qui protègent financièrement le pouvoir.

Revenons sur cette date qui annonce qu'un génocide est commis aux environs du 20 avril 1994 pour relayer la propagande préparée par l'Administration américaine de Clinton à travers Roger de Winter ; Mme Albright ; U.K. Lady Lynda Chalker ; Belgique ; Canada ; Israel... Le déclenchement de ce génocide eut lieu lorsque les planificateurs (Kaguta Museveni chef de projet président Ugandais et Kagame capita chef président Rwandais) ont abattu l'avion du président tuant les présidents du Rwanda et du Burundi : Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira,)

De facto Yoweri Kaguta Museveni est le leader de la guerre d'expansion et de conquête (de l'empire Nilotique Hima Tutsi) pour conquérir les richesses naturelles immenses de la



région des pays des grands lacs africains. Yoweri Kaguta Museveni et Paul Kagame sont des employés serviteurs des impérialistes européens. Museveni considère le Rwanda comme le 6<sup>ème</sup> province de l'Uganda/Ouganda, avec raison puisque c'est Yoweri Kaguta Museveni, le président Ugandais et son armée qui ont porté Paul Kagame au pouvoir à Kigali en juillet 1994. C'est sur la base de son plan reçu des impérialistes qu'ils acquièrent ce pouvoir. C'est pour cela qu'il s'agit d'une guerre stratégique, guerre économique et expansionniste des terres dans la région des grands lacs africains surtout en RDC dont ses richesses minières sont faciles à écouler sur les marchés mondiaux via les circuits de contrebandes et qui contribuent à financer les groupes armées créées par le Rwanda et l'Uganda.

Kagame est un grand manipulateur, lorsqu'il est acculé sur ses rebellions tous les 5 ans depuis 1996 ou quand il est en difficulté politique, il brandit la carte de l'idéologie du génocide et la carte du génocide selon laquelle les hutus sont porteurs du génocide biologique, qu'ils attendent pour exterminer les tutsis, et pourtant les dirigeants des FDLR, les leaders des Interahamwe qui sont des hutu sont dans le pouvoir de Kigali. Ainsi, cette manipulation est devenue un outils d'une accusation en miroir éternelle.

Concernant le Tribunal Pénal International, le TPIR : il a utilisé des enquêtes tronquées, le résultat est maigre, il révèle que l'accusation du TPIR en 1995 est de 93 personnes considérées comme responsables des violations graves du droit international humanitaire commises au Rwanda en 1994. Ces personnes sont issues de la seule communauté Hutu, les tutsi membres du FPR n'ont pas jugés ni inquiétés jusqu'à la fermeture du Tribunal. Ainsi le TPIR a été un instrument précieux du FPR pour consolider son pouvoir et il en a tiré profit pour jouir de l'impunité le plus longtemps possible.

Si le TPIR avait fait d'abord des enquêtes complètes sur tout le territoire rwandais et s'il avait fouillé les bases du départ du FPR comme l'a fait le juge anti-terroriste français Jean Louis Bruguiere et comme l'avait souhaité Car Del Ponte avant d'être relevée de ses fonctions de Présidente du TPIR pour connaître d'où étaient partis les missiles qui ont abattu l'avion présidentiel, on aurait permis d'enquêter le côté des rebelles du FPR et ainsi découvrir le lieu de la planification, les planificateurs, les commanditaires de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana et connaître le responsable du déclencheur du génocide rwandais.

Les rwandais ont l'intention de présenter devant le Conseil de Sécurité de l'ONU sa requête pour revoir la situation de deux génocides rwandais superposés. Le premier génocide du 1er janvier 1994 au 31 décembre 1994, il a durée de 100 jours ou une année selon la résolution 995 de l'ONU (8 novembre 1994), qui a créé le Tribunal Pénal International pour le Rwanda TPIR). Et a jugé seulement la communauté Hutu. Le génocide de 100 jours) reconnu par l'ONU et la communauté internationale.

Le deuxième génocide a été introduit habilement par le FPR, le génocide du 1er octobre 1990 au 31 décembre 1994, ainsi devient le génocide de 1550 jours (5ans), depuis 1996 « Loi organique du 30 août 1996 sur l'organisation des poursuites des infractions constitutives du crime de génocide ou de crimes contre l'humanité, commis à partir du 1er octobre 1990 au 31 décembre 1994 », la rébellion des combattants APR/NRA venue



d'Uganda qui sont entrés les armes à la main ont massacrés tout ce qui était sur leur passage, ils veulent se laver et se couvrir des crimes qu'ils ont commis durant cette période. Dans son projet de longue date, le FPR est passé par l'ONU pour accréditer sa thèse au niveau de la communauté internationale. Ainsi, via la lettre datée du 11 avril 2014, adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité aboutit à la réunion du conseil de sécurité qui a permis au FPR d'introduire les instruments du génocide et de l'idéologie du génocide dans les textes de l'ONU\*<sup>16</sup>. C'est à partir de cette réunion (S/2014/265) que le FPR concrétise son projet : le génocide du 1er octobre 1990 au 31 décembre 1994. Le FPR se réclame à partir de l'ONU, qu'il est entré au Rwanda pour stopper le génocide alors que nous connaissons bien que l'APR/NRA ont envahi le Rwanda le 1er octobre 1990.

Que ce que cela veut dire ? : - Tous les rebelles du FPR (APR/NRA) sont victimes du génocides, mêmes ceux qui n'avaient pas de famille au Rwanda\*<sup>17</sup>. S'il y a eu génocide en cette période du 1er octobre 1990 au 6 avril 1994 c'est celui des Hutu, Tutsi et Twa. Et d'ailleurs l'image de Kagame à Kishishe en RD Congo est exactement son image au Rwanda depuis 1er octobre 1990. Ce génocide que le FPR n'a jamais mentionné durant les Accords de Paix d'Arusha (en Tanzanie), qui se sont déroulés du 08 juin 1992 au 4 août 1993. . Les rwandais ont besoins de connaître leur vraie histoire, il est opportun de sortir la vérité et de réécrire l'histoire du Rwanda.

## Conclusion

A vous, les médias : Si vous n'avez pas été conduit dans l'erreur par le FPR/NRA, si vous n'êtes pas complices, vous avez l'occasion de sauver le peuple Rwandais en compatissant avec lui et en publiant la vérité (cela fait 31 ans de mensonges et de souffrances sous un régime sanguinaire de Paul Kagame).

Mettre fin l'effusion de sang qui dure depuis plus de 30 ans et mettre fin à l'impunité sur les crimes du FPR qui perdurent au Rwanda et dans la région des grands lacs dépendra aussi du comportement des médias notamment occidentaux en dénonçant suffisamment cette impunité et les violences dans la région des grands lacs africains.

Demander et obtenir l'ouverture des archives gardées secrètes très longtemps par la communauté internationale et l'ONU (USA, UK, France, Belgique, Israël, Uganda ...) sur les guerres dans les pays de la région des grands lacs et les génocides. Ces archives aideront les peuples de la région et du monde entier à connaître la vérité sur les planificateurs et les responsables de l'abattage de l'avion qui transportait les deux présidents (Juvénal Habyarimana du Rwanda et Cyprien Ntaramira du Burundi), cet attentat ayant été le détonateur du génocide est une pièce malheureusement omise volontairement par le TPIR. - La vérité permettra d'ouvrir un dialogue nationale inclusif entre rwandais, (DIRHI : Dialogue Inter-Rwandais Hautement Inclusif) et acquérir les poursuites judiciaires, désarmement des RDF de ce génocide biologique qui risque de déchirer le pays et la région.





Les Démocrates Rwandais s'appuieront sur la Partie prenante de la Feuille de Route : (Road map's stake holders) pour redresser la situation socio-politico-économique du pays, c'est Le processus politique inclusif.

La réconciliation est un processus politique et social visant à restaurer l'unité, la paix et la cohésion sociale après des conflits, des crises politiques ou des traumatismes historiques.

L'État de droit et les droits de l'homme sont les principes fondamentaux garantissant la suprématie du droit à l'égalité devant la loi et le respect des libertés fondamentales souvent utilisées dans des contextes juridiques et politiques ; le développement et la prospérité partagés.

Les peuples bantous et autres natifs doivent défendre, entretenir et reprendre les terres de leurs ancêtres sans attendre les interventions étrangères. Ils sont accusés de génocidaires par le sang, en réalité ils ne le sont pas. (En psychologie, une personne qui cherche à contrôler ou exploiter les autres, comme le fait Paul Kagame pour son propre bénéfice, souvent sans considération du mal qu'elle cause aux autres, utilise des techniques comme la culpabilisation, le mensonge, l'inversion de la réalité ou la diversion et l'accusation en miroir.) A noter que le Président Paul Kagame est le président en exercice le plus grand criminel dictateur sanguinaire que la terre a connu jusqu'à-là, on comptabilise plus de 20.000.000 de morts de 'Uganda, au Burundi, au Rwanda et en RD Congo. Il est l'exemple intelligible d'une impunité complaisante.

Les rwandais ont besoins de connaître leur vraie histoire, la contribution médiatique est très utile pour sortir la vérité et de réécrire l'histoire du génocide Rwandais.

Président de Projustitia –Rwanda

Jean Damascène Rugomboka

#### Références:

1. file:///D:/jean%20ge%CC%81nocide%20rwandais%20au%20genocide%20tutsi%20vers%20un%20genocide%20rwandais%20(1).pdf

1. file:///D:/jean%20ge%CC%81nocide%20rwandais%20au%20genocide%20tutsi%20vers%20un%20genocide%20rwandais%20(1).pdf.

2. Source : Recensement de la population 1991 ONAPO.

3. Rwaka Théobald Ex-Ministre de l'intérieur est un témoin oculaire de l'enquête de décembre 1994.

4. Rugomboka J.D. Juillet 2025, Génocide Rwandais Comprendre ses méandres et ses métastases Projustitia page 384.

5. file:///D:/PLANIFICATION%20du%20genocidea1a.pdf: LA PLANIFICATION DU GENOCIDE RWANDAIS PROJET DES LEADERS DU FPR/NRA. LA PLANIFICATION EST LA PIECE MAITRESSE-MANQUANTE POUR COMPRENDRE CE QUI A PERENISE LE POUVOIR DU



FPR-INKOTANYI ET LA LONGEVITE DE LA SOUFFRANCE DU PEUPLE RWANDAIS ET CONGOLAIS CAUSEE PAR DEUX CHEFS DE GUERRE, KAGUTA YOWERI MUSEVENI ET PAUL KAGAME.

6. Rutikanga (prof..) sur Africa TV. Yaganiriye na Fred Rwigema/Umunyamulenge wambere winjiye muri FPR/Part1 Kizehe Raphael Verdum. Umunyamulenge : Kizehe Raphael Verdum sur Africa TV Part. 1et 2 par professeur Rutikanga State Arizona 16 mai 2012 <https://youtu.be/Jt4Pkplg20>

7. file:///D:/PLANIFICATION%20du%20genocidea1a.pdf

8. Tito Rutaremara, lors d'une conférence-débat organisée par le parti du Travail Belge (PTB) à Bruxelles le 2 mai 1997. Rutaremara Tite et Infiltration de la jeunesse Rwandaise par les membres du FPR Infiltration de la jeunesse Rwandaise (des partis politiques interahamwe, inkuba, abakombozi, impuzamugambi et le PL/FPR...) par le Front Patriotique Rwandais (FPR).

9.file:///D:/G%C3%A9nocide%20rwandais\_IMPR\_16-

62025%20(1)%20(1)%2017072025.pdf.. Loi n° 81/2013 du 09/11/2013 portant création du Fonds de soutien et d'assistance aux plus nécessiteux des survivants du génocide perpétré contre les Tutsi entre le 01 octobre 1990 et le 31 décembre 1994 et déterminant sa mission, sa compétence, son organisation et son fonctionnement. Juillet 2025.

10. file:///D:/PLANIFICATION%20du%20genocidea1a.pdf.

11. Rutaremara Tito Vidéo : VID-20241009-WA0014.

12. Rugomboka J.D. Juillet 2025, Génocide Rwandais Comprendre ses méandres et ses métastases Projustitia pp. 400-4002.

13. Rugomboka J.D. octobre 2020, Carte des sites du Génocide et des massacres au Rwanda. Editions Scribe Octobre 2020.

14. Ntiwiragabo Aloys, Rwanda. Le Mal de la Région des Grands Lacs. De la guerre d'octobre 1990 au génocide des réfugiés 1996-2002. Editions Scribe, avril 2018.

15. Lettre datée du 11 avril 2014, adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité aboutit à la réunion du Conseil de Sécurité qui a permis au FPR d'introduire les instruments du génocide et de l'idéologie du génocide dans les textes de l'ONU\* .

16. Nations Unies / Conseil de sécurité Distr. générale 14 avril 2014 Français Original : anglais. Lettre datée du 1avrl 2014, adressée au Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité S/2014/265.

17. Rugomboka J.D. Juillet 2025, Génocide Rwandais Comprendre ses méandres et ses métastases Projustitia page 399.

## Abréviations

APR/NRA Armée Patriotique Rwandais et National Resistance Army

BBC : British Broadcasting Corporation

CNN : Cable News Network

FPR : Front Patriotique Rwandais

MDR : Mouvement Démocratique Républicain





MRND : Mouvement Républicain National pour Développement et la Démocratie  
ONAPO : Office Nationale de la Population  
ONU : Organisation des Nations Unies  
PL : Parti Liberal  
Projustitia Rwanda : une organisation de droits de homme. Is een Stichting volgens Nederlands recht opgericht te Rotterdam op 10/04/2000.  
PSD : Parti Social-Démocrate  
RFI : Radio France Internationale  
TIP : Tutsi International Power  
TPIR : Tribunal Pénal International pour le Rwanda  
RTBF: Radio-Télévision belge de la communauté française  
TV5 Monde : Réseau de télévision nationale  
UK : United Kingdom  
USA : United States of America

